

Le 9 décembre 2005

Centre Diagora à Labège (Haute Garonne)

Le réseau des territoires pour l'économie solidaire, réunissait ses membres et des représentants des réseaux d'acteurs à Toulouse pour s'interroger collectivement sur les démarches et les dispositifs concrets mis en place sur les territoires.

Voilà presque cinq ans que des collectivités locales se sont mobilisées pour accompagner des démarches de développement de l'ESS, rejointes depuis 18 mois par la quasi totalité des régions. Simultanément, les acteurs de terrain ont continué à poursuivre leur travail d'innovation, d'expérimentation et de diffusion de leurs pratiques, dans un contexte économique et social qui se durcissait.

« Au mieux, les autres élus prennent l'ESS, pour l'économie du secteur sanitaire et social, en y ajoutant l'insertion », c'est ce que rapportait Philippe Hervieu, vice-président en charge de l'ESS de la Région Bourgogne. Ce qui ne l'a pas empêché de batailler avec succès pour annexer un programme régional de développement de l'ESS au Schéma régional de développement économique (SRDE) ; qui plus est, un programme doté d'un budget propre transverse à plusieurs domaines (insertion, politique de la Ville, Culture) et d'un directeur référent.

Car s'il est vrai que l'échelon régional s'avère le plus sensible aux sirènes de l'ESS, dix-huit régions s'étant dotées explicitement de la compétence en la confiant généralement à un vice-président, c'est encore souvent sans lui accorder des moyens financiers et humains adéquats. Néanmoins pour Henri Arévalo, vice-pdt du Sicoval, et trésorier du RTES : « les régions ont bien un rôle essentiel à jouer dans le développement de l'ESS face au désengagement de l'Etat ». Et réciproquement l'ESS incarne un nouveau modèle de développement territorial qui s'ouvre à la co-construction des politiques entre collectivités de différents niveaux en lien avec les acteurs de terrain.

Bien sûr la réalité n'est pas idyllique mais on compte déjà quelques avancées. Ainsi en Midi-Pyrénées, le nouvel appel à projets ESS lancé fin 2005 s'adresse aux Pays et parcs naturels du territoire régional. Doté d'un million d'euros, le soutien régional prévu sur 3 ans, consistera initialement en une aide à l'élaboration d'un diagnostic des territoires ouvrant à un soutien à l'expérimentation sur deux ans dans les domaines des services de proximité, des circuits courts alimentaires et des solidarités Nord-Sud.

En Champagne-Ardenne, territoire en cours d'adhésion au réseau, le Programme de développement régional de l'ESS est baptisé PROGRESS. Ce programme transversal, porté par le Vice-Président au développement économique, mobilise des fonds dans trois budgets, le développement économique, la Formation professionnelle et l'Aménagement du territoire, et s'appuie sur une relation politico-administrative associant l' élu, un membre de son cabinet, un Directeur Général Adjoint et la chargée de mission ESS. Le programme fédère les énergies via un comité de pilotage stratégique où l'on trouve les élus régionaux, les services de l'Etat et les têtes de réseau de l'ESS, en particulier la CRES.

La région Ile-de-France était absente du débat justement pour les ultimes préparatifs de la délibération-cadre dédiée à l'ESS, finalement adoptée le 19 décembre, et déjà dotée de 11 M€ en 2006, mais qui devrait peser trois fois plus en fin de mandature. Au menu, de ce plan construit depuis 18 mois entre les services régionaux et les acteurs, des actions multiples, du financement à la formation, visant à construire une offre d'entreprises, produits et solutions solidaires et de même un soutien au renforcement de la demande sociale pour ces alternatives concrètes, en matière d'éco-filières, de finances solidaires ou de commerce équitable.

En Paca, l'accent est mis sur la co-construction avec les acteurs via un séminaire de l'ESS qui a couru sur 18 mois à raison de réunions trimestrielles, au sein de cinq ateliers.

Enfin, dans la Région Nord-Pas de Calais, on a garni la boîte à outils en s'inspirant du plan régional de développement de l'ESS conclu en 2002 sur le modèle des plans sectoriels comme celui du textile, pour en proposer des déclinaisons locales, déjà mises en œuvre à Lille, Seclin et Villeneuve d'Ascq et bientôt à l'échelle de l'agglomération lilloise.

Comme dans le contrat d'agglomération de Grenoble qui associe Etat, Région, département et la « Métro » pour abonder la ligne budgétaire dédiée à l'ESS.

Néanmoins tout est loin d'être réglé, ces démarches innovantes restent fragiles au sein d'institutions régionales encore émergentes. D'où la proposition émise en conclusion des travaux de rendre visibles quelques uns de ces territoires d'expériences, rendus possibles par des combinaisons variables d'impulsion politique, de créativité administrative et d'engagement des acteurs.

Décoller les étiquettes

Si l'ESS doit, de son côté, se déprendre de son image d'économie réparatrice, elle constitue aussi un formidable analyseur des politiques menées par le débat qu'elle introduit dans les assemblées régionales sur les définitions, les valeurs, les buts et les mesures du développement économique. Elle amène par exemple à faire reconsidérer l'évidence des enveloppes allouées aux entreprises dites « privées ». La Région Paca proposant même de demander aux entreprises soutenues de faire figurer son logo sur leurs supports de communication, comme il est de règle, par exemple, dans le champ culturel ... la proposition a fait un tollé mais n'est pas pour autant abandonnée.

Elle redonne sens à l'expression d'économie politique en interrogeant l'action publique, en requestionnant par les pratiques d'acteurs, les automatismes des pouvoirs publics. De l'économie de marché à l'économie avec marché, c'est à l'économie plurielle, qu'introduit l'ESS. Modes d'entreprendre, de financer, de consommer, de rendre des services d'utilité sociale : tous les secteurs de l'économie peuvent être questionnés à l'aune de l'ESS :

- questions adressées aux services publics, au-travers des SCIC, sur l'association des usagers d'un service à sa gestion,
- question adressée à toutes les parties prenantes dans le champ des services de proximité où l'ESS pourrait faire tout particulièrement la preuve de son adéquation,
- recherche des alliances dans les territoires, pourquoi pas du côté de l'artisanat où les départs en retraite vont laisser des milliers d'entreprises en attente de repreneurs.

Sans instrumentaliser les acteurs, ce que redoute Annie Berger du Mouvement de l'économie solidaire, à l'issue de procédures concurrentielles comme les appels à projet.